



Association des personnes
avec une déficience de l'audition

L'INFO-APDA

Édition du **27 mars 2026**

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Heureux printemps !

Depuis notre dernière publication, il s'en est passé des choses à l'APDA en passant par la venue d'un nouvel administrateur et d'un

nouvel employé.

La saison printanière qui débute nous apporte aussi son lot de nouveautés. Ainsi, bientôt, nous dévoilerons la toute nouvelle identité visuelle de l'Association. L'intégration de cette nouvelle signature engendrera l'actualisation de nos outils de communications tels le site web et le bulletin. Ce changement s'inscrit dans une démarche visant à accroître la visibilité de l'APDA auprès du grand public.

Alors que l'année financière 2025-2026 se termine, nous débutons les exigeants travaux de fin d'année précédant **l'AGA qui aura lieu le jeudi 18 juin** prochain. Notez cette importante date à votre agenda. Simultanément, nous sommes à peaufiner la préparation des activités printanières dont celles qui, au cours du Mois de l'ouïe

et de la communication mettront en valeur nos actions pour briser l'isolement vécu par les personnes malentendantes, pour informer et sensibiliser la population à l'accessibilité communicationnelle à laquelle tous et toutes ont droit.

L'arrivée du beau temps facilite nos déplacements. Aussi, nous vous invitons à vous joindre à nous lors de nos activités qui sont l'occasion de belles rencontres, mais aussi d'apprentissages et de maintien de la meilleure santé possible.

Au plaisir de vous rencontrer !

Louise Villeneuve

DANS CETTE ÉDITION	
NOUVELLES	2
ACCESSIBILITÉ	
LA PERSÉVÉRANCE FINIRA BIEN PAR PORTER FRUIT!	3
DÉVELOPPEMENTS AU SUJET DE AURACAST	5
VIE COMMUNAUTAIRE	
LISTE DES ACTIVITÉS	6
REPRISE DES ACTIVITÉS : « ÇA GROUILLE À L'APDA »!	8
AIDE	
DOA SE PORTE BIEN	9
SÉANCE D'AIDE INFORMATIQUE	10
INFORMATION ET SENSIBILISATION	
SENSIBILISATION À LA DIFFÉRENCE	11
DEVENIR MEMBRE	12

NOUVELLES

Un nouvel administrateur au sein du CA

En janvier dernier, nous avons accueilli M Jean-François Cloutier au sein du conseil d'administration.

Sympathique et enthousiaste, il se joint à nous avec un grand bagage d'expériences et de connaissances, que ce soit en matière d'administration, d'intervention communautaire, en enseignement et de logistique. Bien qu'il s'agisse de sa première participation à titre d'administrateur dans un OBNL, il n'en est pas à ses premières heures d'implication ayant apporté sa contribution dans divers organismes communautaires. Notre cause l'interpelle d'autant plus qu'il souffre d'acouphènes et qu'il doit composer avec les enjeux découlant de cette déficience auditive.



Avec l'arrivée de M. Cloutier, l'équipe formant le conseil d'administration de l'APDA est désormais complet à notre plus grande satisfaction.

BIENVENUE FÉLIX !



En février dernier, M. Félix Tremblay se joignait à notre équipe de travail à titre de chargé de communication et conseiller stratégique. Ce dernier affiche une feuille de route professionnelle impressionnante que ce soit à titre de journaliste, de directeur général et d'entrepreneur. Fort d'expériences et de connaissances étoffées dans le monde des communications, la venue de M. Tremblay au sein de notre équipe nous permettra de mettre en œuvre plusieurs dossiers entamés par les membres du conseil d'administration.

Empathique et engagé, la cause portée par l'APDA a retenu l'intérêt de Félix. Il est sensible aux défis rencontrés par les personnes malentendantes, comme le sont ses deux parents.

L'embauche de M. Tremblay a été motivée tout particulièrement par le souhait de relancer le programme de formation « Sentinelles de l'audition ». Cette formation qui a vu le jour à l'automne 2020 était une réalisation concertée de l'APDA, du CIUSSS de la Capitale-Nationale et de Prévost audioprothésiste. Elle consiste à informer les cohortes d'étudiants en soins infirmiers, les aides-soignants, le personnel préposé aux bénéficiaires.



MERCI !

Nous remercions chaleureusement la Fondation Lino et Mirella Saputo pour son soutien financier. Le don de 25 000 \$ obtenu l'été dernier, alors que l'APDA célébrait son 40^e anniversaire de fondation, nous permet d'entreprendre une activité de relance de la formation Sentinelles de l'audition et de préparer une Tournée d'information et de sensibilisation portant sur les enjeux liés à la santé auditive destinée au grand public.



ACCESSIBILITÉ

LA PERSÉVÉRANCE FINIRA BIEN PAR PORTER FRUIT!

Par Michèle Bazin, membre du comité Accessibilité



L'accessibilité aux salles de spectacles est un enjeu pour les malentendants depuis de nombreuses années. Même si par le passé, des tests et des représentations ont déjà été faits auprès de répondants de diverses institutions en vue d'améliorer les systèmes d'aide à l'audition disponibles, il faut bien avouer qu'il reste beaucoup de travail à faire.

En effet, plusieurs salles de spectacles disposent de tels systèmes d'aide dont plusieurs fonctionnent sur bande FM mais, malheureusement, ils sont peu efficaces. Actuellement, de nouveaux systèmes beaucoup plus performants sont implantés à certains endroits, comme par exemple le système AURACAST. C'est le cas à la salle Albert-Rousseau. Ce système permet l'envoi du son directement dans les prothèses auditives plutôt que d'agir par une fréquence de bande FM nécessitant, notamment, le port d'un casque d'écoute. Toutefois, pour le moment, le système AURACAST n'est compatible qu'avec les implants cochléaires et un nombre limité de modèles de prothèses auditives. Vous me direz que c'est un bon début et c'est tout à fait vrai. Mais ... que fait-on en attendant que la compatibilité des prothèses devienne universelle, que la majorité des malentendants en soit munie et, surtout, que les technologies plus performantes soient opérationnelles dans l'ensemble des salles?

D'ici à ce que tout cela devienne réalité, le comité Accessibilité tente actuellement de promouvoir une solution intermédiaire qui pourrait augmenter de façon importante l'accessibilité aux malentendants.

Cette solution s'appuie sur l'utilisation de petits micros sans fils par les comédiens ou les artistes, lors de leurs prestations. Très discrets, ils facilitent grandement la compréhension de la parole, peu importe les mouvements et déplacements faits par les personnes qui les portent. Il y a quelques années, j'ai assisté à une pièce de théâtre à la salle Albert-Rousseau et j'ai tellement apprécié entendre tous les échanges entre les comédiens. Tout récemment, je suis allée à deux soirées de conte consécutives à la Maison de la littérature. Encore là, même s'il s'agit d'une petite salle, les conteuses portaient un petit micro. C'était formidable de ne rien manquer des subtilités des textes présentés.

Des représentations ont été faites récemment ou sont en cours auprès du Grand Théâtre/Trident, La Bordée, le Périscope, la salle de spectacle La Chapelle et la salle Albert-Rousseau (d'autres suivront éventuellement) pour discuter de la possibilité d'implanter l'usage des petits micros en attendant la progression de l'implantation de systèmes de son de plus grande envergure.

Loin d'être inutiles, ces rencontres incitent nos interlocuteurs à nous inviter à tester d'autres approches. Ainsi, en février, j'ai eu l'occasion d'assister à une pièce au Trident (Querelle à Roberval) où les comédiens portent des micros sans fils. En mars, avec la responsable du comité Accessibilité, nous testerons le système d'aide à l'audition du Périscope (sur bande

FM mais dont les micros de captation sont installés au-dessus de la scène). Toujours en mars, au Trident, nous serons trois à tester le système d’audio description lors de la pièce Hamlet. Ce système, prévu à la base pour les non-voyants, peut aussi être utilisé seulement avec la fonction « audio » (sans la fonction « description »). Il nous sera possible de valider s’il y a un bénéfice à l’utiliser pour les malentendants.

De plus, une présentation de notre projet de petits micros sera faite à l’administration du théâtre La Bordée par la directrice technique rencontrée en janvier. Elle veillera à faire les recherches qui s’imposent sur le type de micros nécessaires, leur coût, l’impact de l’installation sur leur système actuel, etc. Nous savons que la faisabilité du projet repose sur la question financière, mais il y a une réelle volonté de leur part d’explorer les avenues qui s’offrent à eux pour améliorer notre accessibilité. Entretemps, si possible, des essais devraient être faits pour rapprocher les micros de captation du son, de la salle vers le bas de la scène. Je devrais être invitée à faire des tests au moment opportun.

Les essais dans les salles mentionnées précédemment seront suivis de discussions et pourraient mener à des améliorations notables.

Les réponses de ces salles à notre démarche sont parfois enthousiastes, parfois mitigées. Mais, en parallèle, ces rencontres ont permis et permettront encore à nos différents interlocuteurs de faire d’autres constats d’importance. Par exemple : que les personnes qui font les essais des systèmes de captation du son sont des « personnes entendantes » qui, inévitablement, sont satisfaites de ce qu’elles entendent; que les capteurs de son devraient peut-être être installés près de la scène ou au-dessus plutôt que dans la salle où la distance nuit à la qualité de la perception; qu’actuellement, quelques pièces de théâtre sont présentées avec l’utilisation de petits micros mais que cette information n’est pas annoncée dans les programmations annuelles pour le bénéfice des personnes concernées, etc.

Notre handicap est invisible et il faut persévérer à le répéter et à tenter de faire comprendre à nos interlocuteurs l’importance et la nécessité d’agir davantage pour nous faciliter une accessibilité de qualité aux malentendants. Même si les personnes âgées ne sont pas les seules à avoir des problèmes de malentendance, elles sont toutefois nombreuses et le seront encore plus dans les années à venir en raison du vieillissement de la population. Il faut trouver des solutions « gagnant-gagnant », pour notre satisfaction il va de soi, mais aussi pour celle des salles de spectacles afin de leur permettre d’élargir leur clientèle en reconquérant les nombreuses personnes malentendantes et leurs accompagnateurs qui ont abandonné les sorties culturelles et en évitant qu’il y en ait davantage dans l’avenir.

Je reviens à la persévérance citée dans le titre de cet article. Il nous faut la conserver, ne jamais abandonner même si, quand on regarde en arrière, bien peu de choses semblent avoir évoluées. Les personnes oeuvrant dans le milieu culturel changent au fil des ans. Il s’agit parfois d’une rencontre avec une ou deux nouvelles personnes empathiques, dévouées à leurs fonctions et intéressées à agir pour nous, qui pourraient faire toute la différence et nous conduire sur la voie d’améliorations significatives.

Doit-on attendre que la technologie de pointe soit installée partout? Certainement pas. Mais, dans notre enthousiasme, il nous faut aussi être réalistes et nous le serons. Mais, nous gardons en tête que chaque gain est un gain non négligeable.

ACCESSIBILITÉ

DÉVELOPPEMENTS AU SUJET DE AURACAST

Par Bruno Lavoie, adjoint administratif

Nombreux sont les membres qui me parlent de l'Auracast, cette technologie Bluetooth qui offre une qualité de son et de diffusion supérieure au Bluetooth normale. Je vous ai déjà décrit il y a quelques temps cette technologie.



Au cours des derniers mois, après avoir fait différents tests et différentes démarches avec cette technologie, nous sommes arrivés à la conclusion que, présentement, seules les prothèses auditives de marque « ReSound » fonctionnent avec le Auracast. Certaines prothèses se disent « compatibles » ou « prêtes » pour Auracast, et il en va de même pour certaines marques d'implants cochléaires. Toutefois, ces termes et expressions se veulent simplement une forme de vanter le produit, et présentement, seul les prothèses « ReSound » fonctionnent réellement avec Auracast.

Si vous vous demandez pourquoi ces marques peuvent se vanter d'être compatibles ou prêtes pour le Auracast, en dépit de ne pas fonctionner avec, c'est dû à une subtilité légale. Techniquement, la prothèse ou l'implant est apte à recevoir le signal Auracast. Malheureusement, il n'y a pas encore d'applications capable de lui envoyer le signal. Le seul avantage d'une prothèse ou d'un implant « prêt » pour Auracast, c'est qu'il ne sera pas nécessaire de changer de prothèse ou d'implant lorsque l'application sera développée.

Les manufacturiers nous confirment que la technologie Auracast nécessaire devrait être déployée dans les mois à venir.

Soyez certain que l'APDA demeure aux aguets et suit de très prêt tout développement à ce sujet. Dès que la technologie sera déployée à plus grande échelle et que les prothèses « prêtes » Auracast pourront se connecter, nous vous tiendrons au courant.

Pour l'instant, nous travaillons à rendre cette technologie plus accessible dans les lieux publiques. Tel que mentionné dans une édition précédente, nous avons aussi une antenne Auracast à l'APDA ; si vous avez une prothèse ReSound, n'hésitez pas à nous le manifester si vous voulez essayer notre antenne Auracast.

Cette technologie prend un certain temps à devenir plus universelle, mais devrait représenter une avancée importante pour les malentendants. Nous surveillons le tout pour vous et nous vous tiendrons au courant de tout développement à ce sujet.

Vie communautaire

ACTIVITÉS SOCIO-RÉCRÉATIVES

AVRIL – MAI – JUIN 2026

Activités régulières

- Lundi 13 avril – lundi 4 mai – lundi 8 juin, à 13 h, **Cerveau Effervescent** avec Michelle Fontaine. Discussion inspirée de citations célèbres, d'exercices de stimulation de la mémoire, de petits exercices physiques simples et de jeux.
- Lundi 20 avril - lundi 11 mai – lundi 15 juin, à 13 h, **Atelier de peinture créative « Un moment pour soi »** avec Michelle Fontaine.
- Mardis jusqu'au 21 avril à l'APDA - **Café-rencontre et lecture labiale** avec Mme Lise Pelletier, animatrice bénévole.
- Jeudis jusqu'au 23 avril à l'APDA - **Café-rencontre et lecture labiale** avec M. Gilles Boisclair, animateur bénévole.
- Jeudis jusqu'au 4 juin, de 10 h 30 à 11 h 30 à l'APDA - **VIACTIVE, Programme d'activité physique** avec Mme Francine Bédard, animatrice bénévole (Inscription au préalable).

Activités spéciales en avril

Activité membres et amis

- Vendredi **10 avril à 13 h 15** à l'APDA- **Passion jardinage** avec Richard Laplante, horticulteur, membre de l'APDA. Conseils élémentaires pour être prêt à jardiner.



Activité membres, famille et amis

- Dimanche **19 avril à 13 h 30** - « **Conte et dessert à saveur d'érable** » avec Arleen Thibault connue sous le nom de « La Diseuse », conteuse professionnelle, fera rimer humour et tradition.

Un dessert à saveur d'érable sera servi.

Un tirage de produits d'érable clôturera l'événement.



Lieu : Centre communautaire du Jardin, 4225, rue des Roses, Québec, local 106-107

Stationnement gratuit : derrière le Pavillon et dans les rues.

PAIEMENT SUR RESERVATION

Coût membres et famille : 5 \$ - Coût non-membre : 10 \$

MAI

Programmation spéciale sur le thème du Mois de l'ouïe et de la communication

(Détails à venir)

Projection du film « On est fait pour s'entendre » (comédie romantique) **suivi d'une causerie animée par Sylvie Tremblay**, technicienne en éducation, spécialité surdité.

Conférence de type séance d'information par Myriam Boudreau, audiologiste démontrant l'importance de la prévention de la santé auditive et les différentes formes de déficiences auditives.

Conférence et vernissage avec l'autrice et artiste peintre Jacinthe Baribeau sur le thème « Quand la littérature et l'art s'expriment - Servir la cause de la communication et de la malentendance.



ACTIVITÉS SPÉCIALES EN JUIN

Visite commentée

- Vendredi **5 juin à 13 h 30** - Exposition « Ceci n'est pas un corps (catégorie hyperréalisme) » au Musée Nationale des beaux-arts du Québec

Activité membres, famille et amis

- Jeudi **10 juin à 10 h** - Pique-nique, jeux et démonstration des participants de Viactive – Ouvert à tous et toutes – Détails à venir

NOUVEAU ! Activité À DISTANCE, EN LIGNE

Activité ludique pour exercer ses méninges, offerte en ligne pour favoriser la participation des personnes ne pouvant se déplacer pour des raisons de mobilité ou de distance, sur inscription :

- Lundi **27 avril à 13 h 30** via la plateforme Zoom – Cerveau effervescent
- Lundi **25 mai à 13 h 30**
- Lundi **29 juin à 13 h 30**
- Lundi **13 juillet à 13 h 30**

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

- ✓ Par courriel : bruno.lavoie@apda.ca
- ✓ Par texto : 581 978-2771
- ✓ Par téléphone : 418 380-2639



Pour les activités dont les détails sont à préciser ou en cas de changement, une infolettre vous sera transmise par courriel. Surveillez vos messages !

Vie communautaire

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS PASSÉES

On apprend, on crée, on bouge !

Par Michelle Fontaine, animatrice

Les activités ont repris avec vigueur au cours de l'hiver dernier. Tout d'abord, le **programme d'activité physique Viactive**, animé par notre nouvelle bénévole, Mme Francine Bédard, connaît un beau succès avec la participation de plusieurs adeptes disciplinés.

Puis, une citation du grand personnage Marc Aurèle a été prétexte à une discussion lors de l'activité **Cerveau Effervescent** et des exercices sollicitant la mémoire ont activé les neurones qui parfois préféreraient hiberner...

Quant à **l'Atelier de peinture créative Un moment pour soi**, l'une des participantes a eu la satisfaction de terminer sa toile présentant un « Bonhomme de neige » très bien réussi et très expressif. Félicitations à Mme Lise Bélanger pour son tableau.

Enfin, la reprise des **Café-rencontre et lecture labiale** avec nos animateurs Mme Lise Pelletier et M. Gilles Boisclair ont fait le bonheur des participants qui souhaitent parfaire leur apprentissage de la lecture labiale.



AIDE

D'une Oreille à l'Autre se porte bien

Par Sylvie Tremblay, chargée de projet DOA



Depuis que je suis en poste, il m'a été donnée de voir une évolution positive du programme DOA. Déjà, nous traitons plusieurs demandes qui provenaient de Québec et ses environs pour finalement élargir la portée du programme provincialement. De ce fait, il m'a été donnée de constater que les demandes hors ville de Québec venaient en grand nombre. En sondant les participants extérieurs, j'ai été étonnée de constater la portée de la connaissance du programme D'une Oreille à l'Autre. J'ai appris que plusieurs trouvaient l'information sur internet alors que d'autres étaient informés par leur audioprothésiste ou audiologiste.

Le programme s'est ouvert à cette clientèle extérieure de manière toute naturelle. En effet, il était impensable de laisser des personnes malentendantes vivre sans prothèses auditives en raison de leur faible revenu. Le conseil d'administration a souhaité agrandir notre territoire de service. Cela a pour conséquence que nous avons maintenant une clientèle assez importante qui vient garnir nos rangs à notre satisfaction.

Comme vous pouvez l'imaginer, ces personnes pouvaient difficilement venir à Québec, à deux reprises, pour rencontrer nos partenaires audioprothésistes dû à la distance importante à parcourir. Par conséquent, nous avons travaillé à augmenter notre bassin de partenaires de manière significative. Ceux-ci ont signé des ententes de services comportant le nombre de bénéficiaires qu'ils souhaitent desservir pour une période s'étendant sur deux ans. Nous comptons désormais des partenaires à Baie-Saint-Paul, Saint-Georges de Beauce, Lachute, Sherbrooke, Montréal, Sainte-Agathe des Monts et Valleyfield. Ce n'est qu'un début !

Maintenant, je vous parle d'un autre type d'entente de partenariat à service unique pour lequel plusieurs audioprothésistes ont souscrit pour accommoder une personne de notre liste de participants au programme DOA. Nous apprécions également ce type d'engagement.

Après un décompte exhaustif des prothèses livrées pour une période de six mois, dans la seule région de Québec, nous avons réattribué 18 prothèses auditives revalorisées. C'est sans compter les demandes en attente. En dehors de la Ville de Québec, nous avons réattribué 15 prothèses. Ce sont donc tout autant de personnes dont la vie est rendue meilleure du fait qu'elles se permettent dorénavant de participer à des rencontres en famille, entre amis et même simplement répondre au téléphone ce qu'elles ne faisaient plus depuis un temps. Ça change leur vie comme ils se plaisent à nous dire dans leurs commentaires.

D'autre part, rappelons que l'APDA a conclu, en 2024, deux ententes de partenariat en lien avec la revalorisation des prothèses auditives usagées recueillies en dons. De fait, les cégeps de La Pocatière et de Rosemont dispensent un programme de formation destinés à de futurs audioprothésistes. Les étudiants en audioprothèse font le triage, nettoient, réparent les

appareils en vue de les remettre à neuf avant de nous les retourner au profit des demandeurs au programme d'Une Oreille à l'Autre. Ce partenariat représente une opportunité pour les deux institutions qui ajoutent au cursus scolaire un atelier pratique qui devient pour les élèves une action profitable et combien appréciable pour l'APDA et son programme DOA.

Nous pouvons être fiers tous autant que nous sommes, aussi bien les membres et les employés de l'APDA pour cet appréciable développement.

Séance d'information sur la fraude numérique et assistance numérique

Par Bruno Lavoie, adjoint administratif

Le 4 février dernier, j'ai fait une deuxième présentation concernant la fraude numérique, un sujet qui me tient à cœur. Une fois de plus, j'ai souhaité sensibiliser les personnes présentes à l'importance grandissante d'adopter un esprit critique dans le monde actuel. J'ai aussi décrit les différentes formes de fraudes informatiques et les méthodes de base à adopter pour s'en prémunir.



D'autres séances pourront être offertes occasionnellement, lorsque nos membres en manifesteront l'intérêt. Ainsi, lorsque suffisamment de membres se montreront intéressés, il me fera plaisir d'animer d'autres ateliers et de répondre à vos questions sur le sujet, au meilleur de mes connaissances.

D'ailleurs, je tiens aussi à vous rappeler que j'offre, au besoin, des séances de soutien en tout ce qui concerne l'utilisation des équipements informatiques portatifs, incluant les cellulaires. Je concentre mon accompagnement sur les téléphones et les applications utiles aux malentendants, mais je peux aussi vous assister avec les iPads, laptops, ou autres outils similaires. Voici quelques sujets pouvant être abordés lors de ces séances :

- Utilisation et configuration de votre téléphone pour les courriels ou les réseaux sociaux
- Installation et explication sur l'utilisation d'applications spécifiques aux malentendants, tels que les applications de transcription de la voix en texte
- Gestion de vos photos, courriels, et de l'espace sur votre téléphone
- Nettoyage d'applications inutiles
- Installation de logiciels de protection de base gratuits
- Vérification et correction de tout problème ou désagrément que vous pourriez avoir avec votre téléphone
- Réponse à vos questions sur l'utilisation de votre téléphone et de ses possibilités

Prenez note que ces séances sont offertes à une personne à la fois afin de la personnaliser. Si cela vous intéresse, il s'agit simplement nous faire part de vos besoins, de vos questions ainsi que de vos disponibilités. Nous pourrons ensuite planifier un rendez-vous.

Information et sensibilisation

Sensibilisation à la différence au Collège de Champigny

Par Michelle Fontaine, animatrice

Au mois de février, nous avons eu le plaisir de participer à l'activité « Célèbre ta différence ! » auprès des élèves du secondaire I à V au Collège de Champigny ainsi que le personnel enseignant et de direction. Cette initiative du Collège était l'occasion de rencontrer les adolescents pour leur parler tout particulièrement des enjeux de communication auxquels sont confrontés les personnes malentendantes.

Mme Michèle Bazin, membre de l'APDA, a accepté de représenter l'APDA à mes côtés. Ayant assisté à un atelier au cours duquel elle partageait ses trucs et conseils pour sensibiliser son entourage, dont ses petits-enfants, elle était la personne toute désignée pour toucher les élèves.



Mme Bazin nous a partagé qu'elle a été agréablement surprise de la grande participation des jeunes lors de cette activité libre qui avait lieu à l'heure du dîner. « Ils étaient à l'aise de dire qu'ils connaissaient quelqu'un qui vit de la malentendance, souvent leurs grands-parents, et qu'ils étaient intéressés, à connaître les trucs et astuces pour bien communiquer avec eux. » m'a-t-elle confié.

En participant à une activité comme celle-ci, nous souhaitons que les étudiants fassent du « bouche à oreille » pour partager leurs nouvelles connaissances et aussi faire connaître nos services auprès de leurs proches.

Fait cocasse, confondus avec des bonbons, les bouchons pour oreilles colorés offerts à notre kiosque ont bien servi pour attirer cette jeune clientèle. Il va sans dire que j'ai été passablement occupée avec la distribution de ces bouchons d'oreilles.

Hormis l'APDA, d'autres organismes, CAPVISH, Gris Québec et Dysphasie Québec ont également répondu à l'appel lancé par l'institution.

Nous remercions chaleureusement Mme Bazin pour avoir répondu avec enthousiasme à notre invitation. Elle s'est avérée être une excellente porte-parole auprès des jeunes ; elle a joué ce rôle à merveille.

Nous remercions également Mme Élise Grenier, Adjointe à la direction de la réussite éducative du Collège de Champigny, de nous avoir offert cette belle opportunité.

Devenir membre et le rester

Adhérer à l'APDA pour...

- ❖ Sortir de son isolement en rencontrant des personnes qui vivent une réalité similaire à la mienne.
- ❖ Avoir accès à de l'information, à des services et à des activités qui peuvent apporter des solutions à ses difficultés et ainsi améliorer sa qualité de vie.
- ❖ Permettre à notre association de poursuivre ses mandats d'information, de sensibilisation et de défense des droits des personnes aux prises avec une surdit .
- ❖ Soutenir les personnes vivant avec une d ficiency de l'audition.



Pour ce faire...

- ✓ Remplir le formulaire d'adh sion, puis,
- ✓ Payer la cotisation selon la tarification adopt e par l'AGA:
 - par ch que   l'attention de : APDA, 7755, 1^{re} Avenue, Qu bec (Qu bec) G1H 2Y1;
 - par PAYPAL via le site web : www.apda.ca/devenir-membre;
 - par carte de cr dit, via le site web, en cliquant sur le bouton et le type de *membership*.
- **Pour devenir membre ou renouveler votre adh sion : [Cliquez ici](#)**

CHANGEMENTS D'ADRESSE OU DE COORDONN ES

Afin que nous puissions rester en contact et continuer de vous acheminer l'information sur votre association, n'oubliez pas de nous aviser de tout changement d'adresse, de t l phone ou autres coordonn es. Si vous d sirez recevoir nos communications d'une mani re diff rente, par exemple si vous pr f rez recevoir l'INFO-APDA par la poste, communiquez avec nous pour nous en aviser.



Acc dez directement   notre page Facebook en cliquant sur l'ic ne ici-bas.

